

Trois nouveaux services pour les enfants et adolescentes de REVIV

Soumis par Etienne Coté

Les Haïtiennes et les Haïtiens resteront marqués par le séisme de 2010. Malgré les difficultés et les collaborateurs disparus, le centre Kay Fanm poursuit encore plus activement ses actions et offre maintenant trois nouvelles activités pour supporter les femmes et les victimes d'agression sexuelle. Celles-ci viennent s'ajouter aux activités existantes concernant la protection, la défense, la réhabilitation et à l'accompagnement des victimes d'agression sexuelle et conjugale (révision des plaintes, assistance légale, assistance médicale, médiation intra-familiale et de couples, hébergement, etc).

- Services complémentaires pour les plus jeunes

Les plus jeunes membres du centre REVIV ont maintenant accès à un service de garderie avec éducatrice (0-4 ans) et des cours à distance (5-10 ans). Ces mesures visent à permettre aux filles-mères et leurs enfants d'entrevoir leur vie avec de meilleurs horizons économiques et une attitude plus sereine. Elles visent à favoriser des exercices sensoriels et moteurs pour les plus jeunes et à pallier aux accès difficiles à l'école. Le centre REVIV accueille des adolescentes victimes d'agression sexuelle et leurs enfants. REVIV est situé sur un site temporaire depuis l'effondrement de son centre d'hébergement lors du séisme du 12 janvier. Ce site accueille depuis l'été 2010 des dortoirs temporaires réalisés grâce au support de l'UNIFEM.

- Formations professionnelles Plusieurs adolescentes du centre REVIV reçoivent désormais des formations professionnelles offertes en collaboration avec la congrégation des Salésiens de Don Bosco et l'organisation Terre des Hommes Suisse. Ces activités de formation se divisent en deux catégories de profession, carreleur et électricien. Elles comprennent également une couverture d'assurance maladie, une cantine, des boîtes de lait pour les mères de jeunes enfants, des uniformes, le transport au centre de formation et des kits d'hygiène féminine. Soutien économique aux marchandes Kay Fanm a offert un soutien économique à 259 marchandes sinistrées suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010. 59 d'entre elles ont bénéficié d'un crédit pour tenir un petit commerce, un programme réalisé en partenariat avec International Rescue Committee (IRC). Une fois remboursée, ces fonds peuvent être réempruntés. Chaque mois, une partie des fonds de 10 000 gourdes (250 \$US) sont ainsi remboursés sur une période de six mois et ensuite disponible à nouveau pour un nouvel emprunt. Les marchandes, regroupés en groupe de cinq, ont également reçu une mini-formation en gestion financière.

200 marchandes ont également participé au projet de recapitalisation de Kay Fanm. Ces marchandes sont issus de deux quartiers de Port-au-Prince ainsi que quatre communes de la ville de Miragoane (Miragoane, Paillant, Fond-des-Nègres, Petite Rivière). Elles ont aussi été accompagnées de formation en entrepreneuriat et leadership. Des formations d'alphabétisation de trois mois ont aussi été offertes à certaines d'entre elles.